

# Le PEDIBUS...



## Comment ça fonctionne ?

Un groupe d'écoliers conduit par des adultes effectue le trajet des maisons jusqu'à l'école, à pied ou à vélo. Ces "carapattes" ou "caracycles" empruntent un itinéraire convenu, conçu pour être rapide et direct, tout en privilégiant la sécurité des enfants.

Comme une ligne de bus normale, ils fonctionnent avec des arrêts fixes, spécifiques, repérables et à des horaires réguliers.

Les enfants attendent à ce point d'arrêt que leurs camarades et accompagnateurs passent les récupérer. Ils intègrent alors le groupe et débutent leur chemin vers l'école.

### Le cercle vicieux

Les parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture

Les parents sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants



Le trafic automobile s'accroît

Les accès à l'école sont de moins en moins sûrs

### Le cercle vertueux

Plus d'enfants vont à l'école à pied ou en vélo

Le sentiment de sécurité augmente, les parents sont rassurés



Le trafic automobile diminue

Les accès à l'école sont plus sûrs

Comment fournir aux écoliers un environnement sain, sécurisé et convivial ?

## La marche à pied et le vélo ...

**Pour l'enfant :** c'est plus agréable d'être avec les camarades sur le chemin de l'école et de se familiariser avec son quartier.

**Pour l'instituteur :** les élèves arrivent à l'heure et détendus. L'exercice physique favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle.

**Pour le psychologue :** L'enfant se responsabilise, il fait l'apprentissage de la rue et de ses dangers, il gagne en autonomie.

**Pour l'infirmière :** Marcher participe à la lutte contre l'obésité... et c'est meilleur pour les poumons !

**Pour les parents :** La marche à pied et le vélo sont facteurs de sociabilité en créant entre les enfants et les accompagnants un échange convivial et solidaire.

**Pour le maire :** La marche à pied anime les quartiers et les rend plus sûrs.

**Pour le directeur :** c'est une illustration d'action de développement durable, pédagogique et gratifiante

# Tous autour du projet...

Pour encore plus de convivialité  
dans le quartier !!

## Assurances et responsabilités?

La généralisation des assurances permet aujourd'hui de couvrir très largement la responsabilité civile des personnes.

L'assurance scolaire couvre les dommages subis ou causés par l'enfant sur le trajet domicile-école.

L'assurance "responsabilité civile familiale" couvre les accidents provoqués par les enfants en dehors de l'école. Les parents doivent remplir au préalable une autorisation parentale comprenant une décharge (un formulaire d'autorisation est disponible sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

**Bravo !**

Vous êtes engagés dans une démarche écocitoyenne qui favorise la santé et l'épanouissement des enfants et qui respecte l'Environnement.



- Les parents d'élèves doivent s'investir de façon active en étant accompagnateurs. Ils véhiculent également auprès de leurs enfants les valeurs et les raisons qui les motivent. Plus les parents s'investissent, plus les enfants seront enthousiastes.
- La mairie est chargée de favoriser l'installation d'un réseau de carapattes et/ou de caracycles en aménageant les infrastructures.
- Les enseignants tiennent un rôle majeur : ils peuvent, s'ils le souhaitent, être accompagnateurs et ils sont les relais indispensables à la circulation de l'information. Ils transmettent et expliquent aux élèves les enjeux d'une telle initiative.

- 1 enfant sur 6 est concerné, en France, par l'obésité !
- 90% des écoles sont à moins de 1000 m du domicile\*, ce qui représente une demi-heure de marche par jour pour un aller-retour domicile-école. Marcher une demi-heure par jour correspond au temps d'activité recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale. Seulement 40% des écoliers viennent à pied ou à vélo !
- Dans certaines écoles, 80% des enfants viennent en voiture avec leurs parents. Cela génère embouteillages, stress... Les bouchons devant l'école ont, de plus, un impact sur toute la circulation de la ville.
- Les enfants allergiques et asthmatiques sont exposés à des concentrations de polluants élevées dans les habitacles des voitures et aux abords des écoles.
- La mise en place de carapattes ou de caracycles permet d'éviter par enfant et par jour l'émission de 180g de dioxyde de carbone, CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre.

\*Source : Carte scolaire 2005 des établissements primaires.